



Saison 2023/2024 Bulletin d'adhésion

NOM : _____ PRENOM : _____

Femme : Homme : N° de licence (si renouvellement) _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville et code postal : _____

E-mail (1): _____

(1) votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV et le reçu fiscal par voie dématérialisée. **ECRIRE TRES LISIBLEMENT L'ADRESSE MAIL**

Tarif cotisation saison 2023/2024 incluant votre licence à la FFEPGV = 140 €

REPARTITION DE LA COTISATION :

Adhésion à l'Association : 112.00€

Licence FFEPGV : 23.00€ + 5.00€ de Part départementale / régionale

Tarif couple = 130 euros pour le 2^{ème}.

Prix de la cotisation à partir de janvier : 110 euros. Février : 100 euros, Mars : 90 euros

Chèque à l'ordre de GYM VOLONTAIRE MOUANS-SARTOUX.

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur.

RAPPEL DES PIECES A FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION

1. Ce bulletin d'inscription (recto+ verso) complété, daté et signé en page 2
2. votre chèque de règlement
3. 1 questionnaire de santé

- **Assurance**

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Par ailleurs, **pour un montant de 11,85 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire** venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2023/2024. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

- **Statuts et Règlement intérieur**

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur affichage en salle. Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet : <https://www.gv-mouans-sartoux.com/>

- **Participation à l'Assemblée Générale**

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

- **Utilisation des données personnelles : RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) :**

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association ou un courrier à l'adresse de l'association.

- **Honorabilité des bénévoles**

Depuis la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

- **Droit à l'image**

Dans le cadre de notre association SCMS Gym volontaire, des photos peuvent être prises et être utilisées sur le site internet de notre association ainsi que leur reproduction sur quelque support tel que papier. Ces photos prises pendant les cours, marches nordiques ou réunions, sont utilisées dans un but non commercial. Nous avons besoin de votre autorisation en conséquence de quoi, vous renoncez expressément à vous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de SCMS Gym volontaire qui trouverait son origine dans l'exploitation de votre image dans le cadre précité

⇒ **J'ACCEPTÉ** **JE REFUSE**

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance des présentes conditions de reprise de l'activité physique et m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'association.

Le _____ 2024 Signature :